



Mutuelle résiliée par generali

Par **kiras63**, le **06/01/2016** à **18:20**

generalis a résilié ma mutuelle santé au mois d'août 2015 pour défaut de paiement, de mon côté j'avais résilié cette mutuelle par courrier avec AR en sept 2015 car ce contrat se terminait au 1er janvier 2016, generalis a refusé ma résiliation il me réclame les arriérés de 2015 plus la totalité de 2016 c'est n'est pas possible pour moi que dois-je faire merci de me répondre car je ne me vois pas leur payer la totalité des primes pour 2016